



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	14 <sup>ème</sup> (15 <sup>ème</sup> )
Nom de site	4_BRUNE_75014	Numéro	75114_054_01
Adresse du site	4, boulevard Brune	Hauteur	R + 10 (30,80 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/01/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	16/01/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	16/03/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30°, 170° et 300°.		
Distance des ouvrants	Lanterneaux derrière les antennes ; 7m	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	30° < 2V/m ; 170° < 3V/m ; 300° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	R+3 azimut 170°
Divers	Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes		

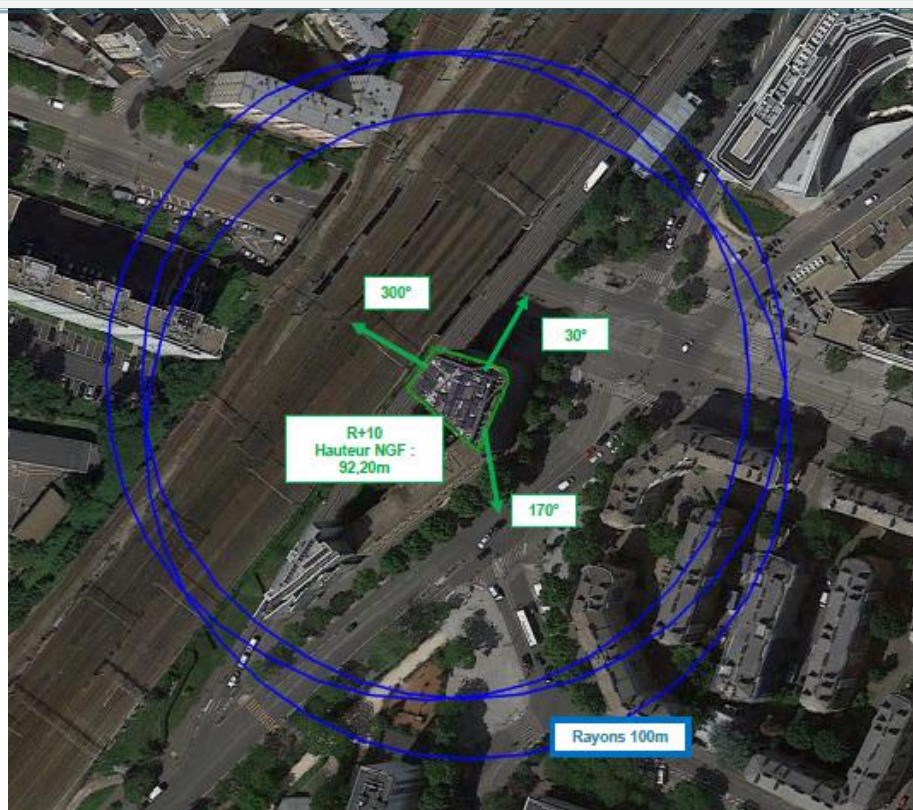
#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Seule la toiture est modifiée, trois antennes seront installées. Les antennes sont en résine polyester de teinte turquoise pastel type RAL 6034. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	33,60 m azimuts 30° et 170° ; 33,40 m azimut 300°

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

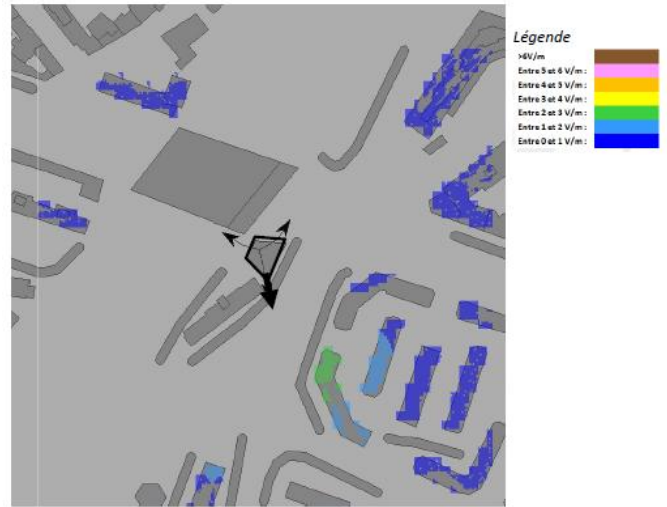


## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 23 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 23 m.



	Azimut 30°	Azimut 170°	Azimut 300°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22 m	23 m	23 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



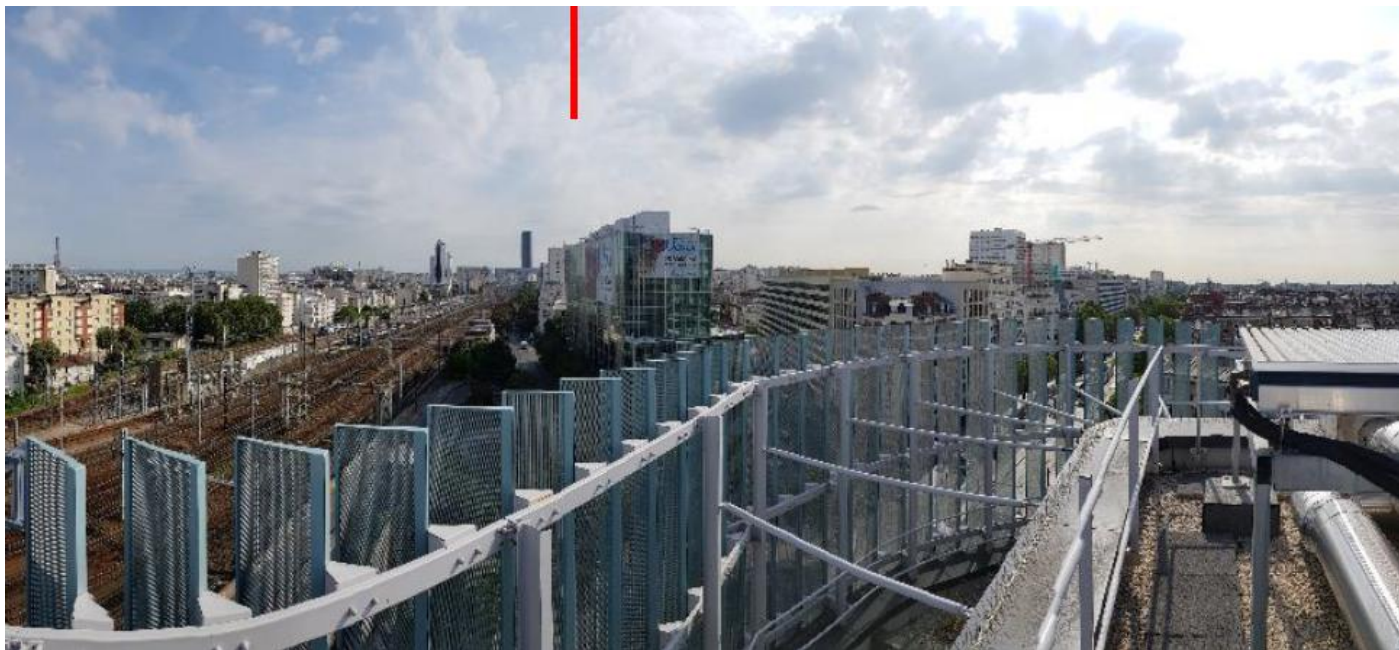
Etat du projet :



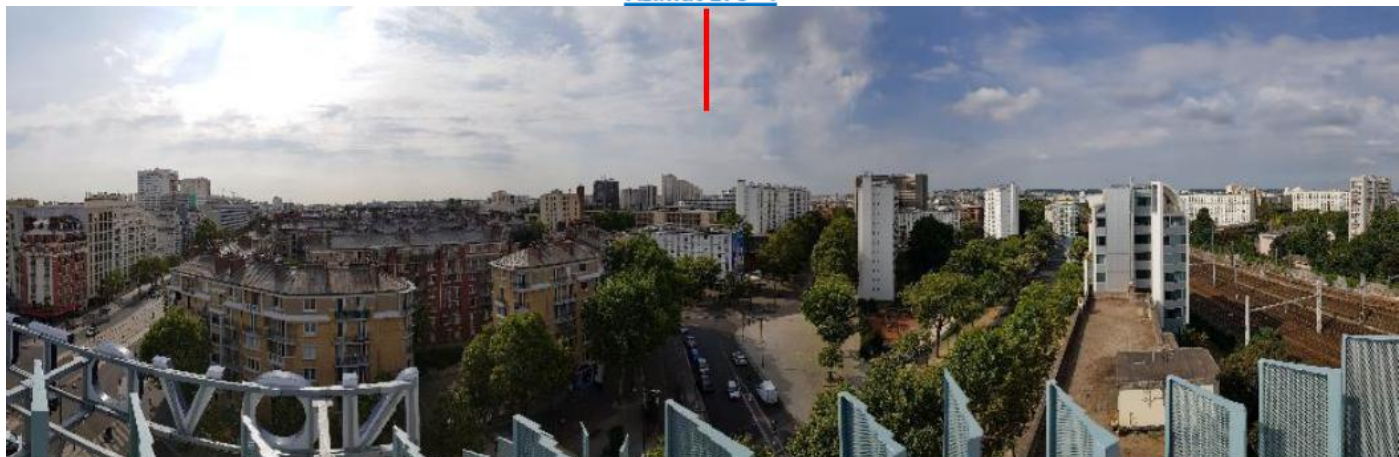
L'installation n'est pas visible depuis ce point de vue.

## Vue des Azimuts

Azimut 30° :



Azimut 170° :



Azimut 300° :

